



## « LE PARC NATUREL REGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS »

Communiqué de presse du 21 novembre 2011

Membre du réseau des 46 Parcs naturels régionaux de France, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims est le poumon vert de la Marne entre Reims et Epernay. Il s'étend sur 68 communes adhérentes et compte 8 communautés de communes.

Le Code de l'environnement le définit comme "un territoire à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de développement fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine".

Précurseur en matière de développement durable, ses missions sont :

- la protection, la gestion, la valorisation du patrimoine naturel, culturel, et paysager,
- la participation à l'aménagement du territoire,
- le développement économique, social, culturel et de la qualité de vie,
- l'accueil, l'information, et l'éducation à l'environnement du public,
- l'expérimentation et la recherche sur les thèmes précédents.

Le Parc naturel régional agit selon une charte révisée et renouvelable tous les 12 ans. Ce renouvellement n'est pas automatique, le Parc doit prouver son efficacité et présenter un projet pour obtenir une nouvelle labellisation. Actuellement, la charte « Objectif 2020 » s'inscrit dans une démarche prospective et dynamique.

VILLERS-MARMERY est au cœur de ce territoire. Chaque commune ou communauté de communes participe à la gestion du Parc et aux projets engagés, par la contribution de son délégué qui peut s'investir dans diverses commissions de travail.

Afin de mettre en œuvre les engagements pris lors de leur adhésion à la charte, les communes peuvent demander au Parc des conseils ou un accompagnement (par exemple, pour la révision d'un Plan Local d'Urbanisme, le traitement des permis de construire ou la mise en place d'une démarche « Agenda 21 »). Le Parc naturel régional, disposant de peu de compétences réglementaires, doit s'appuyer sur les élus locaux pour mener à bien son projet : la sauvegarde de ses paysages exceptionnels et de la qualité de vie de ses habitants en veillant à la cohérence des politiques publiques sur son territoire.

Pour plus d'informations, contactez le Parc naturel régional de la Montagne de Reims  
Maison du Parc, Chemin de Nanteuil, 51480 Pourcy, tél. 03 26 59 44 44  
Courriel : [contact@parc-montagnedereims.fr](mailto:contact@parc-montagnedereims.fr)  
[www.parc-montagnedereims.fr](http://www.parc-montagnedereims.fr)

et devenez fan du Parc en consultant sa page facebook :  
[www.facebook.com/ParcMontagnedeReims](http://www.facebook.com/ParcMontagnedeReims)

---

**PARC NATUREL REGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS**

Contact : Marie-Claude MOUNY – tél. 03 26 59 65 97 - courriel : [mc.mouny@parc-montagnedereims.fr](mailto:mc.mouny@parc-montagnedereims.fr)